

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE NOVATRICE DE SECURITE ET INCENDIE » en abrégé « SNSI »

Siège ABIDJAN-COCODY, RIVIERA FAYA GENIE 2000  
LOT 43,ILOT12, Lot 43, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOVATRICE DE SECURITE ET INCENDIE » en abrégé « SNSI »

Objet : - L'exploitation d'une agence de sécurité, sûreté, prévention, surveillance, télésurveillance et gardiennage de biens meubles ou immeubles y inclus la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles à l'exclusion des services de protection des personnes

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY, RIVIERA FAYA GENIE 2000  
LOT 43,ILOT12, Lot 43, Ilot 12

Dirigeant(s) Mlle ADOU AGNELLY BERTILLE LAETITIA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06417 du 11/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77965/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

